



Traité Kilaïm

Michna 9 - Chapitre 2

הַרוֹצֶה לַעֲשׂוֹת שְׂדֵהוּ קַרְחַת קַרְחַת מְכַל מִין,
עוֹשֶׂה עֲשָׂרִים וְאַרְבַּע קַרְחוֹת לְבֵית סָאָה, מִקַּרְחַת לְבֵית רִבַּע,
וְזוֹרֵעַ בְּתוֹכָהּ כָּל מִין שִׁירָצָה.
הֵיטָה קַרְחַת אַחַת אוֹ שְׁתֵּים,

זוֹרֵעַם חֲרָדָל.
שֶׁלֶשׁ, לֹא יִזְרַעֻם חֲרָדָל,
מִפְּנֵי שֶׁהִיא נִרְאִית כְּשֵׂדֵה חֲרָדָל,
דְּבָרֵי רַבִּי מֵאִיר.
וְחֻכְמִים אוֹמְרִים,
יִתְּשַׁע קַרְחוֹת מִתְּרוֹת,
עֶשְׂרֵי אֲסוּרוֹת.
רַבִּי אֱלִיעֶזֶר בֶּן יַעֲקֹב אוֹמֵר,
אִפְּלוּ כָּל שְׂדֵהוּ בֵּית כּוֹר,
לֹא יַעֲשֶׂה בְּתוֹכָהּ, חוּץ מִקַּרְחַת אַחַת.

Celui qui veut faire dans son champ plusieurs rangées carrées de toutes sortes d'espèces, peut faire vingt-quatre rangées sur un beth-séa, chaque rangée étant d'un beth-rova' (1/24e de beth-séa), et il pourra y semer toute espèce qu'il souhaitera. S'il y avait une ou deux rangées carrées, il peut les semer avec [des graines] de moutarde. S'il y en avait trois, il ne pourra pas les semer avec de la moutarde, car elles apparaîtraient comme un champ de moutarde [au milieu de son champ], ce sont les paroles de Rabbi Méïr. Mais les Sages disent : il est permis de semer seulement neuf rangées carrées, dix sont interdites. Rabbi Eliézer ben Yaakov dit : Même si tout son champ était d'un beth-kor (un beth-kor contient 30 beth-séa), il ne pourrait pas y semer plus d'une rangée.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions